

FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - HAL - MD - 1 - 009B
(26/05/08)

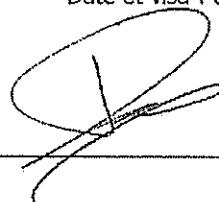
Date d'émission : 04/06/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa : 04/06/2008



AVIS TECHNIQUE

HAL : Modification des fosses de réception des déchets

Avis identique à celui formulé sur la fiche d'avis EVE-HAL-MD-1-009 du 10/03/08.

Concernant les suppléments d'informations portés sur la version B de la demande :

- ♦ Au 2, dernier paragraphe :
 - des fosses closes sont une imposition de l'arrêté du 20/09/2002 relatif aux installations d'incinération des déchets non dangereux. C'est donc normal que l'arrêté d'autorisation d'exploiter reprenne cette imposition
 - la capacité de stockage y compris gerbage de l'arrêté d'exploiter (43 400 m³) doit être respecter que les fosses soient rondes ou autres dispositions.
- ♦ Au 4, dernier paragraphe :
 - Nous ne voyons pas comment 4 tables basculantes au lieu de 5 permettent une plus grande disponibilité de capacité de stockage !

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM :

Avis suspendu à la fourniture d'un dossier technico-économique complet

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM :

le 13.06.08

